

# 40 ANS



1983 - 2023

1983 : JUMELAGE LENTIGNY-BENNA (ITALIE), signature par les deux Maires d'un protocole d'amitié (voir page 12)

# ÉDITO

Madame, Monsieur,

Le maire et le conseil municipal vous présentent leurs **meilleurs vœux pour cette année 2023**. Laissant derrière nous, les tourments et les inquiétudes de l'année 2022, nous espérons pour tous des jours plus sereins et souriants.

2022, fut pour nous, l'année de réalisation de nos projets pour les plus petits et pour les adolescents avec les jeux de la Place du Cèdre et le City Stade sur l'ancien court de tennis.

En concertation avec des citoyens volontaires, nous avons également modifié les règles de conduite dans le bourg avec la généralisation des priorités à droite et la vitesse limitée à 30km/h. L'évaluation constante de ces mesures permettra de mieux appréhender les résultats obtenus. La sécurité routière reste la principale préoccupation des lentignois.

Concernant les associations, nous sommes heureux des relations engagées avec elles. L'utilisation des salles et terrains de jeux, ainsi que les nombreuses manifestations qui animent notre village toute l'année sont les preuves de leur dynamisme. Leur variété permet à chacun de trouver une activité et ce, pour tous les âges. **Nous tenons à remercier particulièrement chaque bénévole.** Nous mesurons au quotidien leur nécessaire présence et leur engagement au service des autres. Sans eux, rien ne serait possible. Nous vous invitons d'ailleurs, si vous en éprouvez le désir à les rejoindre pour renforcer les équipes et les faire profiter de vos compétences. Elles sont toutes à la recherche de bras et de têtes pour les soutenir.

En 2023, nous allons mettre trois associations à l'honneur :

- L'U.S.L., notre club de basket, que l'on ne présente plus, tant son aura dépasse les limites de notre commune, qui fête ses **70 ans** d'existence ;
- Le Comité de Jumelage de Lentigny, fondé il y a 40 ans, si important pour ce qu'il représente en matière d'amitié et de fraternité;
- L'ESSOR, le club de football, moderne dans ses structures puisqu'il associe plusieurs communes afin de continuer à faire vivre le sport dans nos villages. Il fête ses 20 ans.

Nous serons à leur côté pour célébrer ces anniversaires dans notre village.

Cette année, nous avons également remplacé le joug d'une cloche et réalisé un auvent sur l'escalier du clocher pour entretenir notre église. À l'école, la toiture de la BCD a été changée et nous avons refait un toit sur le bac à sable durant une journée citoyenne. Nous continuerons, courant 2023, à **isoler nos bâtiments pour en améliorer le confort tout en diminuant les consommations d'énergie**. Celles-ci seront contrôlées et ajustées au plus près des usages de nos salles.

Ceci nous amène à évoquer la situation financière de la commune. Le cap a été tenu pour l'année 2022 mais le budget 2023, comme dans toutes les communes de l'hexagone, ne sera pas aisé à réaliser. Les hausses du coût de l'énergie, l'inflation galopante et ses corollaires sont autant d'inconnues à appréhender avec prudence. Nous serons peut-être contraints d'augmenter les impôts fonciers, qui sont désormais notre principale source de revenus. Si tel était le cas, nous ne manquerions pas de vous en informer lors de nos réunions de quartier. Nous assumerons cette décision, continuant à gérer en bon père de famille notre commune.

Enfin, pour célébrer le 40éme anniversaire du jumelage avec Benna, en Italie, la Mairie sera pavoisée aux couleurs italiennes toute l'année. **De nombreuses animations, rencontres et commémorations** seront au programme. Nous espérons vous croiser lors de ces manifestations pour des échanges conviviaux et amicaux, **et notamment le vendredi 20 janvier à 19h aux Voeux du Maire.** 

Le Maire et l'équipe municipale



l'équipe municipale vous présente ses

meilleurs vœux

de santé et de bonheur pour cette nouvelle année

# JOLIS MOMENTS DE CONVIVIALITÉ AU MARCHÉ DE NOËL

Les températures étaient froides, même très froides le samedi 17 décembre (presque -8°C!), mais un peu de vin chaud et beaucoup de chaleur humaine ont permis de réchauffer les visiteurs du Marché de Noël.

De nombreuses associations se sont prêtées au jeu : l'USL pour les brioches et le vin chaud, le Sou des Écoliers pour les crêpes, la tartiflette et la buvette, Millets un Sabots pour les balades à poney, Les Tongs Vertes pour la vente de produits régionaux et la soupe, MUSICOR pour l'animation musicale, AFS Vivre Sans Frontière pour les échanges interculturels, le Villeresthon pour une collecte de fonds en faveur du Téléthon, Culturons Demain pour la promotion de la culture en Roannais. Une animation "Contes en Musique" a également eu lieu à la Médiathèque, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

**Producteurs et artisans locaux étaient là aussi**, pour proposer leurs produits et créations à la vente un peu avant Noël.

Les visiteurs étaient nombreux, et sont repartis certes un peu refroidis par les températures, mais réchauffés par ces jolis moments de partage, si chers à la Municipalité de Lentigny.





Source photos : Mairie de Lentigny

# AGENDA

- 19 janvier 19h Médiathèque : Rencontre
   avec Gérard Leclercq
   (infos p.7)
- 20 janvier 19h Salle des Fêtes : Voeux du Maire
- 28 janvier 20h30 Église de Lentigny : Chorale de MUSICOR en concert (infos p.15)
- 3 mars de 16h à 19h -Salle des Sports : Don du Sang (infos p.16)
- 4 mars : Vente de choucroute à emporter par l'USL (infos p.14)
- 13 mai : Vente de paëlla à emporter par l'USL (infos p.14)
- 25 et 26 mars, puis 1er et 2 avril - Salle des Fêtes : Représentation théâtrales "Dépêche-toi bibiche, on va rater l'avion!" (infos p.16)
- Conseils de Quartier : Réunions à la Mairie, Salle du Conseil à 19h30 (infos p.4)
  - Jeudi 2 février : quartier « le bourg » (D)
  - Jeudi 23 février : quartier « les hauts des vignes » (A)
  - Jeudi 2 mars:
     quartiers « la prairie »
     (B) et « des Olmes au
     Lourdon » (C)
- 27 mai Commémoration
   40 ans du Jumelage avec
   Benna (infos p.12)
- 19 juin : Protocole d'amitié avec Benna (infos p.12)





Pont de Châtelus avant / après entretien



Pont Route d'Ouches



Pont des Potiers

# **DES RUISSEAUX ET DES PONTS**

Quatre ruisseaux traversent la commune de Lentigny:

- le ruisseau de la Bruyère, composé de trois ruisseaux qui viennent d'Aris, de la Billonnière et de Villemontais, qui rejoignent le Lourdon avant de se jeter dans la Loire,
- le ruisseau des Olmes ou ruisseau du Pont, et devient plus loin le Lourdon, descend de la Goutte Noire sur la commune de Villemontais,
- le ruisseau de Contenson vient de la Goutte Rouge sur la commune de Villemontais, où il rejoint les Millets
- **le ruisseau des Millets**, qui vient de Pisse-Loup, au dessus des Potiers, sur la commune de Villemontais ; avec le ruisseau de Contenson, ils forment le Marclus qui se jette dans le Renaison,

Pour permettre le passage de ces ruisseaux, **la commune a de nombreux ponts**. Les plus connus et les plus visibles sont au nombre de sept :

- Pont de Chatelus
- Pont du lavoir au Pont
- Deux ponts au bourg : un route d'Ouches, et l'autre rue des Primevères
- Pont des Millets (actuellement en réfection)
- Pont des Potiers
- Pont rue des Vernes

Nos agents ont commencé à nettoyer les ponts, débroussailler, enlever le lierre, couper les arbres qui poussent trop près des édifices, ce qui permet d'identifier les vulnérabilités et de les remettre en valeur. On constate que des ouvrages non suivis et non entretenus se dégradent rapidement, ce qui entraîne des coûts importants.





Pont des Millets avant et pendant les travaux de réfection des parapets, suite à un accident

# RALENTIR POUR LA SÉCURITÉ DANS NOTRE VILLAGE



Depuis le 1er novembre, les règles de circulation dans la commune ont changé.

Dans le périmètre du bourg, la vitesse est désormais limitée à 30 km/h et tous les croisements sont gérés par des priorités à droite.

Ce changement s'inscrit dans le cadre d'une stratégie d'apaisement des vitesses, visant à améliorer la cohabitation et la sécurité sur l'espace public.

Le 30 km/h, c'est aussi une mesure pour les personnes âgées, handicapées, ou avec des poussettes, pour qu'elles se sentent plus en sécurité dans la commune.

La règle de la priorité à droite vaut pour tous les véhicules à moteur (voiture, quad, moto, scooter, etc.) et pour les cyclistes. Elle vaut également pour tous types de chaussées ouvertes à la circulation publique, si aucune signalisation n'indique le contraire.

**Attention : avoir la priorité n'est pas un droit absolu.** Il faut que le conducteur ralentisse en contrôlant son rétroviseur intérieur et latéralement pour s'assurer que les autres automobilistes le laissent bien passer.

L'Association de Prévention Routière estime pour sa part que le passage de 50 à 30 km/h réduirait de 82% le risque de blesser un piéton en cas de collision.

Si vous avez un doute en arrivant aux intersections, ralentissez.

# LES BONS RÉFLEXES EN CAS DE NEIGE ET VERGLAS

En période de neige ou de verglas, un trottoir non entretenu peut s'avérer dangereux pour les piétons.

La Municipalité est en charge des voiries et accès aux services publics ; en complément, le traitement des trottoirs incombe aux riverains (locataires, propriétaires ou syndic de copropriété) qui ont l'obligation de déneiger devant leur habitation, (cf. arrêté du Maire réglementant la propreté urbaine du 10/11/2022) et sont donc responsables face à d'éventuelles victimes de chutes.

#### Les bons gestes pour déneiger

Ne tardez pas trop à évacuer la neige : plus elle est fraîche, plus elle sera facile à balayer. Pour cela, raclez le sol avec la pelle et **stockez la neige en « cordon »** de part et d'autre du trottoir en laissant un espace suffisamment large pour que deux piétons puissent se croiser.)



Il est déconseillé de **pousser la neige** dans le caniveau ou sur une grille d'évacuation pour éviter les engorgements : elle s'évacuera toute seule en fondant. Et, bien sûr, évitez de faire un tas de neige sur la portion de trottoir de votre voisin!

En cas de verglas, il convient de saler ou sabler, **de préférence avant l'apparition du verglas**, pour plus d'efficacité (une poignée par mètre carré.)

### **CONSEILS DE QUARTIER**

Réunions à la Mairie, Salle du Conseil, à 19h30 :

- Jeudi 2 février : quartier « le bourg » (D)
- Jeudi 23 février : quartier « les hauts des vignes » (A)
- Jeudi 2 mars: quartiers « la prairie » (B) et « des Olmes au Lourdon » (C)

Venez vous informer, apporter vos questions, idées et remarques sur :

- la sécurité routière : bilan des statistiques du radar pédagogique, du passage 30km/h et priorités à droite
- les économies d'énergie
- l'entretien des espaces publics
- le contexte du budget communal

### PLUS RIEN QUI CLOCHE

Des travaux ont été réalisés à l'église au mois de décembre 2022.

Une première intervention a été faite dans le clocher. Le joug en bois, qui sert à suspendre les cloches dans le beffroi et permet ainsi leur mise en volée, était abîmé. Il a été remplacé par une pièce en métal.

Nous avons 2 cloches dans le clocher de Lentigny :

- Une grosse sur laquelle est inscrit " L'an 1820, j'ai pour parrain Monsieur Jacques Dubessy de Contenson, chevalier de l'ordre Royal et Militaire de St Louis ; et pour marraine Madame Marguerite Marie Sophie Dupuy de Contenson, son épouse."
- Une plus petite sur laquelle est inscrit « L'an 1820, j'ai eu pour parrain Monsieur Francois Bussière, ancien Bénédictin de Cluny ; et pour marraine Delle Marie de Châtelus."

Les inscriptions sont signées de "Monsieur Guillot, Curé de Lentigny ".





La seconde intervention concernait **l'installation d'un auvent au dessus de l'escalier menant au clocher** afin d'éviter des infiltrations d'eau amenant de l'humidité dans la Sacristie.

Les travaux ont été réalisés par la Fonderie Paccard pour le joug des cloches, et par l'entreprise CAGNE pour l'auvent de l'escalier.

# UN MOT DES PETITS ÉLUS LENTIGNOIS

"Depuis notre élection, nous avons :

• participé avec plaisir et fierté à la Cérémonie du 11 Novembre,

- CONSEIL MUNICIPAL
  DES ENFANTS
- fabriqué notre **boîte à idées**, et nous avons expliqué à quoi elle allait servir à toutes les classes. Elle est à la disposition de TOUS les élèves, et sera relevée avant chaque séance du Conseil. Nous pourrons ainsi parler des problèmes ou questions que vous aurez posés,
- parlé et préparé la **journée de la sécurité autour de l'école** ; elle aura lieu courant janvier. Nous serons accompagnés d'adultes membres du Conseil Municipal et de parents d'élèves,
- eu une idée : nous allons réaliser une **boîte à livres originale**, qui sera installée vers l'entrée de l'école. Nous aurons besoin de l'aide de quelques adultes pour ce faire ! On vous tient au courant ; on compte sur vous !
- eu envie de souhaiter une TRÈS BONNE ANNÉE à tous les citoyens (petits et grands) de la commune."

Le Conseil Municipal des Enfants



Source photo : Mairie de Lentigny

### **JOURNÉE CITOYENNE D'AUTOMNE**

Samedi 22 octobre, une cinquantaine de participants, âgés de 8 à 85 ans, s'est impliquée toute la matinée pour l'amélioration de notre cadre de vie, dans une ambiance d'entraide conviviale.

Les principaux chantiers : remplacement du toit du bac à sable de l'école, entretien du City Stade, entretien du cimetière, entretien des espaces publics, séparation pour sécurité voirie/espace vert avec poteaux bois dans une impasse, et taille en topiaire d'un arbuste à côté de la Maison des Associations.

Une matinée pour faire ensemble, une citoyenneté axée sur l'engagement, la responsabilité, et le respect.

La Municipalité remercie une nouvelle fois tous les citoyens présents, pour leur engagement en faveur de leur village et de notre bien commun.









Source photos : Mairie de Lentigny





## DES ATELIERS PARTICIPATIFS POUR NOËL

Tout au long du mois de novembre, des ateliers participatifs ont permis de construire **de nouvelles décorations de Noël pour le village.** 

Les rennes en paille, les bonhommes de neige en rondins, les écureuils en pommes de pin, les sapins en bois... tous étaient là pour accueillir le Père Noël!

**Merci** à toutes celles et à tous ceux, petits et grands, qui ont participé à ces ateliers : Catherine, Élodie, Isabelle, Mathilde, Annie, Jacqueline, Dolores, Laure, Ana, Evelyne, Catherine, Marie-Thérèse, Rodney, Xavier, Pascal, Guy, Laëtitia, Franck, Rémi, Cédric, et tous les enfants!

Et bien sûr un grand merci à nos "chefs lutins" (Chantal et Patrick) qui ont coordonné tout ça.







Source photos : Mairie de Lentigny

# ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE : UN SERVICE CIVIQUE EN SOUTIEN AU PROJET

Alors que 70% des inventaires auront été réalisés en 2022, une part importante des recherches reste à effectuer cet hiver. Initialement prévu dans le projet, l'embauche d'un Volontaire en Service Civique était capitale pour terminer ces actions de terrain. Après de longs mois de recherches, le voici enfin qui se présente à vous.

Je m'appelle **Jules Demange**, j'ai 22 ans et je suis volontaire en Service Civique à la Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Originaire du Jura, j'ai passé ma licence de biologie-écologie à Besançon. Apprenti naturaliste, je suis passionné par la faune et la flore et en particulier par l'ornithologie. Voulant élargir mes connaissances naturalistes j'ai donc postulé à l'offre de Service Civique proposé par la LPO pour travailler avec la commune de Lentigny. Ma principale mission sera d'aider à la réalisation de l'Atlas de Biodiversité Communale.

Pour cela je vais devoir travailler sur la cartographie des habitats, des mares et des arbres isolés et réaliser des inventaires sur les oiseaux hivernants à Lentigny.

Vous aurez donc l'occasion de me voir parcourir la commune, jumelles au cou. Nous nous rencontrerons également lors de **chantiers participatifs que j'organiserai début 2023**, notamment pour restaurer des mares. Au printemps, je vous proposerai des sorties pour localiser les **nids d'hirondelles, espèces malheureusement en fort déclin en France.** 



Source photo : Ligue pour la Protection des Oiseaux











### **UNE NOUVELLE EXPOSITION À LA MAISON DES ASSOCIATIONS**

Jusqu'au 19 mars, venez admirer **les tableaux et les céramiques de Gérard Leclercq** dans la salle des expositions de la maison des associations.

Gérard ne nous est pas inconnu car il a fait vivre, pendant 37 ans, aux côtés de Jacques Lardin, la poterie Grosjean. Aujourd'hui, il laisse libre court à ses envies, à sa fantaisie et offre à notre regard charmé différentes œuvres. Mais qui mieux que l'artiste lui-même peut nous parler de son travail ?



"En parallèle à ma carrière de céramiste, j'ai toujours peint. Ma peinture a d'abord été figurative puis je me suis orienté vers une expression plus abstraite.

L'art abstrait ne représente pas le monde visible, mais un monde sensible où la matière, la ligne, la couleur sont utilisées pour elles-mêmes.

Ni modèle, ni loi, la Liberté c'est le vide de la surface blanche et nue devant soi.

Au départ, comme l'écrivain victime de leucosélophobie, l'artiste fouille, cherche, attend...puis voyage en lui-même et ose se perdre en s'exprimant dans une succession de formes, de masses, aplats, touches, gouttes...

La gestuelle pour étendre la couleur est parfois désirée et souvent fortuite, avec le pinceau, le couteau, le crayon, morceau de bois, feutres, encres, collages...

Les couleurs, les outils, les mains se mettent au service de l'imaginaire.

Après un duel parfois long, naît l'œuvre. Achevée, celle-ci révèle les moments de solitude du peintre face au vide inoccupé de la toile.

Puis vient le dernier challenge : l'exposition de son travail."

Venez à sa rencontre pour échanger avec lui ; il sera présent certains jours de la semaine, sur les lieux de son exposition (dates précisées en Mairie).

De plus, vous pourrez aussi le retrouver lors d'une soirée **organisée conjointement par la médiathèque et la commune le jeudi 19 janvier à 19h.** Ce soir-là, il vous contera sa peinture et partagera avec vous ses secrets de création des céramiques.





Source photos : Mairie de Lentigny

### LE 4 JANVIER, AVEZ-VOUS SORTI VOS BACS JAUNES?

Roannais Agglomération a déjà beaucoup communiqué sur les changements dans la collecte des déchets. En voici une synthèse :

#### Ce qui change

Vous avez 2 bacs, qui sont collectés alternativement :

- un jaune, pour recueillir en vrac tous les emballages (sauf gros cartons et verre), les semaines impaires,
- un bordeaux pour les déchets ménagers en sacs, les semaines paires.

Un calendrier a été distribué dans les boîtes aux lettres par Roannais Agglo. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le demander en Mairie.

#### Ce qui ne change pas : le jour de collecte

Pour la plupart des foyers de notre commune, il s'agit du mercredi. Pour ceux qui étaient rattachés à une autre commune (Villemontais ou St Jean), le jour reste le même.

#### Vigilance sécurité

Déposez vos bacs pleins de manière sécurisée, ne gênant ni la circulation, ni la visibilité, et rapportez les à votre domicile rapidement après la collecte. Chacun est responsable de ses bacs et par conséquent des dommages qui pourraient être causés.





# LA CROIX ORTHODOXE, UNE DE NOS PÉPITES

Dans le bourg, près de l'église, se dresse une croix orthodoxe en chêne massif, sculptée de façon artisanale. Cette croix avait été importée directement de Roumanie, après la révolution roumaine de 1989 et la chute du dictateur Ceaușescu. **Un cadeau offert par un étudiant roumain**, Serban, réfugié dans le village pendant la Révolution. Cinq jeunes roumains avaient été accueillis à Lentigny à cette époque.

Vous avez probablement remarqué sa disparition depuis quelques mois?

En effet, nous avons pris la décision de **la déposer afin de mieux pouvoir l'entretenir.** Ce que nous pensions à l'origine n'être qu'un décapage et le passage d'une lasure, s'avère insuffisant.

À l'examen plus fin du bois, nous avons constaté qu'à plusieurs endroits celui-ci était en train de pourrir et que le toit était également à refaire complétement. Nous avons entrepris de trouver des artisans en capacité de réparer sans trop modifier la sculpture d'origine.

Les entreprises sollicitées ont dans un premier temps accepté le travail, mais lorsqu'elles ont vu la pathologie de la croix, elles ont abandonné.

Grâce au conseil d'un concitoyen, **nous pensons nous tourner vers les compagnons** pour nous aider à remettre en état cet objet symbolique de la commune.

Nous vous tiendrons informés des avancées dès que nous aurons des solutions adaptées. Comme tous les lentignois, nous tenons à cette croix pour sa beauté et surtout sa symbolique.



Source photo : Mairie de Lentigny

### **DES NOUVELLES DE LA BIB'**

Courant novembre, nous avons accueilli Chrystel notre libraire du D'autre part, le 19 décembre, nous avons rendez-« Hibou diplômé » pour sa présentation d'une sélection de romans dans une rentrée littéraire toujours très riche ; merci à elle.

Fortes de ses avis, de nos envies et de vos suggestions nous en avons acheté une trentaine ; ils sont à votre disposition, vous en trouverez la liste sur le panneau d'affichage.

Dans le même temps l'équipe responsable du secteur enfance et jeunesse a, elle aussi, regarni les rayons des albums, documentaires, romans jeunes, BD et mangas. Tout ceci grâce à la subvention municipale annuelle versée à votre médiathèque que nous avons dépensée en intégralité!

vous avec la Médiathèque Départementale de la Loire à Neulise pour échanger (comme nous le faisons 3 fois dans l'année) environ 500 documents adultes et enfants.

Nous sommes donc tranquilles, l'hiver peut être long et froid, vous trouverez toujours un livre à lire au coin du feu ou sous la couette ; n'hésitez pas à venir le chercher.

D'ailleurs Marie Christine, lectrice assidue n'a pas attendu! Elle vous propose déjà une nouveauté: "Les Abeilles Grises" d'ANDREÏ KOURKOV.

Dans un village situé en « zone grise » dans le Donbass, il ne reste que 2 hommes, bien obligés de se fréquenter et de s'entraider même si, c'est sûr, ils ne sont pas du même bord.

Sergueï est apiculteur, et ses abeilles sont tout pour lui. Comme l'hiver est trop froid, il décide de les emmener loin de son village, au calme, en Crimée. Il part dans sa vieille voiture, les ruches dans la remorque, et nous partons avec lui. Bien évidemment, la guerre est présente, mais comme un bruit de fond.

Les héros de cette histoire sont tout en poésie et en douceur. Un livre humain dans lequel on est bien. Un livre simple, mélancolique, plein de poésie, de tendresse avec une dose d'humour ; un livre qu'on lit comme un conte.

N'attendez pas pour le découvrir, c'est aussi l'avis des bibliothécaires qui l'ont lu!





Source photos : École Simone Veil

# NOËL À L'ÉCOLE

Le spectacle de Noël offert par le



École Primaire Simone Veil - Rue Buissonnière

Sou des Écoliers a eu lieu jeudi 15 décembre. "Les jouets de Noël" de la compagnie Pois de Senteur a encore enchanté petits et grands.

Pendant ce temps, le Père Noël est passé en maternelle : il a apporté 3 poussettes, des seaux et des pelles pour tous les enfants! Une grande distribution de papillotes a eu lieu également pour tous les enfants de l'école. Merci au Père Noël!

Les Atsems ont à nouveau décoré brillamment l'école pour le plaisir de nos chères petites têtes blondes! Merci à elles!

Les activités artistiques se développent à l'école : les enfants ont réalisé des calendriers et des objets de Noël qu'ils ont vendus pour pouvoir réaliser les projets et sorties de l'année : classe neige pour les CP CE1, une classe mer en CM2 et une classe cinéma en CM1. Les maternelles travaillent la coopération à travers les activités artistiques avec l'atelier des petits créateurs chaque lundi et la chorale des MS-GS tous les vendredis.

Nous avons le plaisir de retrouver Claire Bourgier en CE2 à mi-temps. Elle sera complétée par Julien Plantier qui la remplaçait depuis septembre. Nous avons donc du dire au revoir et merci à Marie Verne à qui nous souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle école.

Elisabeth TERLIKOWSKI, Directrice de l'Ecole Primaire Simone VEIL



# **UNE ÉQUIPE DE CHOC AU SOU DES ÉCOLIERS**

Le Sou des Écoliers a répondu présent encore cette année pour le marché de Noël de la commune : une buvette avec des boissons chaudes, de la bière locale, des crêpes et de la tartiflette étaient au programme. Un moment convivial qui a rencontré du succès avec une centaine de repas vendus.

Une tombola pour les enfants avec comme objectif « 1 pièce pour 1 lot » a rencontré un grand succès. Le Sou a pu récolter des bénéfices encore et toujours pour participer au financement des actions et des voyages de l'année pour l'école maternelle et élémentaire de Lentigny.

Un grand merci aux participants et surtout aux bénévoles, une équipe de choc d'une dizaine de personnes qui a répondu présente malgré le froid pour toujours accueillir les clients avec le sourire.

Une très belle action pour clôturer l'année 2022, nous vous attendons nombreux pour 2023 avec une soirée à la patinoire ainsi qu'un carnaval pour nos bambins.

Bonne année à tous.

L'équipe du Sou des Écoliers



Source photo : Sou des Écoliers de Lentigny

### LE TEMPS DU PARTAGE



Ce dernier trimestre a transformé notre atelier en ruche très animée. Tout d'abord nos expositions : une première nouveauté à la salle des fêtes les 4, 5 et 6 novembre, et l'autre à la maison des associations sur tout le mois de novembre afin de faire connaître tout ce que l'on peut réaliser avec des tissus, fils et aiguilles (et aussi papier, carton, etc.). Merci à tous les Lentignois de vous être déplacés, et à la Municipalité pour son aide logistique.

Nous avons eu beaucoup de visites, des personnes de tous horizons qui avaient besoin de sortir et heureuses de voir et parler chiffons.

Cette joyeuse ambiance nous a motivées et donné de l'entrain pour notre "marathon" d'hiver (disons semimarathon maintenant) où nous avions installé 3 ateliers pour la journée : cartes de noël papier, textiles et miniboîtes. L'occasion aussi de fêter les 90 ans de Denise.

L'atelier Un Temps pour Soi

# LES CLASSES EN 3, C'EST VOTRE ANNÉE!

Le 31 janvier, venez nombreux pour préparer les classes en contacter Christelle Duret au 06 74 08 24 80. 3, à 20h30 Salle des Fêtes.

Vous hésitez ? Vous n'osez pas ? Vous pouvez convier des amis de la famille qui font partie des 3 avec vous, même s'ils ne sont pas de Lentigny.

Des questions, pas dispos à ces dates ? N'hésitez pas à

De 0 à 90 ans, voire plus, on vous attend nombreux pour cette journée festive, qui se déroulera le samedi 26 août 2023.

La section Classes du GAL



### **NOCES D'ÉMERAUDE**

#### Chers Amis de Lentigny,

Nous nous préparons à entrer dans le 40ème anniversaire du jumelage entre les villages de Benna et Lentigny. Nous avons passé de nombreux beaux moments ensemble depuis 1983, qui ont **laissé place à cette splendide amitié**, 40 années pleines d'émotions, de beaux moments de partage et de fraternité sincère, 40 années où nos communautés se sont unies inextricablement.

Nous pouvons admettre que nos communautés ont été parmi les **pionnières dans le monde des jumelages**. Dans la région de Biella, nous sommes en fait le deuxième jumelage le plus ancien, et quand il m'arrive de parler de notre lien durable avec d'autres personnes même en dehors de notre région et au-delà, ils sont nombreux à me complimenter et à demander quelle est la "bonne recette" pour faire fonctionner cette relation de fraternité aussi longtemps.

Ces dernières années nous avons compris que la famille jumelée est une famille élargie, dont nous faisons mutuellement partie. Et comme toutes les familles, nous aussi nous nous sommes retrouvés dans ces années à vivre et partager les joies et les peines de nos communautés. Et comme dans toutes les familles, chacun de nous à sa petite manière met chaque jour **le bon enthousiasme pour continuer cette belle histoire.** 

La force du jumelage est aussi de se régénérer, en effet depuis une dizaine d'années nous avons impliqué plusieurs nouvelles familles, avec de nouvelles expériences, de nouvelles propositions, mais avec l'esprit fraternel qui est à la base de notre lien.

Nous avons désormais 365 jours devant nous pour **célébrer et honorer au mieux les quarante premières années** de cette belle amitié, avec un œil déjà tourné vers l'avenir pour continuer ensemble à écrire encore bien des pages de cette belle histoire.

Vive Lentigny, vive Benna, vive notre jumelage.

Cristina Sitzia, Maire de Benna



Chiesa di San Pietro



Riserva Naturale Orientata delle Baragge



Benna est une

commune
italienne
d'environ

1 200 habitants,
située dans la
province de Biella,
dans la région
Piémont au
nord-ouest
de l'Italie.



#### LIEUX D'INTÉRÊT:

- Église de Saint Pierre (Chiesa di San Pietro) : église de la Renaissance qui abrite d'intéressants témoignages de peinture du début du XVIe siècle ;
- **Réserve naturelle du Baragge** (Riserva Naturale Orientata delle Baragge) : réserve du parc naturel, également utilisée pour des exercices militaires. Elle est considérée comme la dernière "savane italienne".

**PROTOCOLE** 

# **40ÈME ANNIVERSAIRE, AVANTI !!**

Le Comité de jumelage de Lentigny s'est réuni vendredi 25 novembre 2022 pour son Assemblée Générale.

Plusieurs points furent abordés dont celui du 40ème anniversaire de l'amitié Lentigny-Benna, les manifestations s'y rapportant, les subventions possibles (Département, Mairie de Lentigny) les évènements à venir et l'intégration de « nouveaux » membres dans le comité de gestion.

Bienvenue à Laure Collet, Liliane Voute, Adeline Baumann, Bernard Sainrat et Alain Jonard. Fred Soares est sortant et nous le remercions pour son travail, ses compétences et son investissement.

Vous avez demandé le programme ? 40ème anniversaire, Avanti!!

- décembre 2022 : décorations de Noël, proposées par la Municipalité, aux accents italiens,
- mars 2023 : semaine italienne



- Associations,
- 9 mai : journée européenne avec les scolaires,
- 27 mai : commémoration du jumelage : une délégation italienne sera à Lentigny pour célébrer les liens fraternels qui nous unissent. Juste avant le départ pour le séjour à Samoëns, lors du weekend de Pentecôte, retrouvailles à mi-parcours : 3 jours de festivités, chants, repas, cérémonies, promenades, souvenirs et émotions,
- 19 juin : protocole d'amitié
- juin ou juillet : un feu d'artifice aux couleurs italiennes illuminera le ciel lentignois, mais il reste encore à déterminer les modalités de la fête en raison de la venue du Tour de France à Roanne,
- **septembre** : traditionnelle marche du CJL, et ses ravitaillements à l'italienne.

En attendant, le Comité de Jumelage de Lentigny vous souhaite de passer une bonne année. Prenez soin de vous, et n'hésitez pas à nous rejoindre.



Si vous êtes en possession d'objets ou d'archives, n'hésitez pas à contacter Ana Goncalves et/ou Jacqueline Boldrini qui sont chargées d'organiser l'exposition du mois de mai ; vous pouvez vous rapprocher de la Médiathèque ou appeler le 06 10 17 92 72 pour plus de renseignements.

Un peu d'Histoire: Lentigny se jumelle en 1983 avec Benna, petite ville du Piémont, près de Biella, et les idées fusent.

Les Italiens viennent en course à pied, et le Groupement d'Animation Lentignois met en place, en août 1985, un raid cycliste sur trois jours avec cinq équipes en relais. L'équipe numéro 1 fera tout le parcours.



archives personnelles Source photo : .

Ce fut une sacré expédition, les commerçants artisans avaient répondu présents pour financer les maillots des participants.



### ALAIN JONARD, AUX ORIGINES DU GAL ET DU JUMELAGE

À édition spéciale du Petit Lentignois, portrait spécial. Les plus anciens le connaissent bien, les plus jeunes et les nouveaux lentignois en ont forcément entendu parlé. L'ancien médecin généraliste de Lentigny a bien voulu se prêter au jeu de l'interview, lors d'une rencontre avec la Commission communication, qui vous livre ici son histoire.

Né à Bourg en Bresse, lycéen à Roanne, et étudiant en médecine à Lyon, Alain Jonard commence par quelques remplacements de confrères, puis ouvre son cabinet médical à Lentigny en septembre 1979.

À son grand regret, en tant que Lentignois il n'a jamais connu le carnaval organisé par l'USL, dont la dernière édition avait eu lieu quelques mois avant son installation. **Ce grand rassemblement faisait la fierté du village**, quel dommage. De plus, l'équipe de basket locale redescend alors en D3, et il n'y a plus beaucoup d'animation à Lentigny. Il faut faire quelque chose.

#### ANIMER LE VILLAGE PAR L'ASSOCIATIF

Alain aime jouer au basket, mais aussi que le village tout entier bouge, et il a très envie de redynamiser la commune. Il décide de contacter le maire (Raymond Petitbout), et ensemble ils vont œuvrer à la création du GAL (Groupe d'Animation Lentignois). Le médecin en assurera la présidence pendant environ 20 ans. Très vite, **l'idée d'un jumelage apparaît du côté de la Municipalité**, qui propose à Alain d'être partie prenante.

Le jumelage doit intégrer le GAL, et selon Alain, « doit travailler en collaboration avec la Municipalité, ni pour, ni contre, et ainsi ne pas dépendre d'éventuels changements politiques ». Il se souvient très bien des débuts, entouré de personnalités comme Alain Becouze, Albert Deveaux, Christiane Viard, Jean Mondière, et bien d'autres encore.

Vient le choix du village jumelé. L'équipe penche plutôt pour un pays francophone, et puis, il y a un Lentigny en Suisse, alors pourquoi pas ? Ça aurait pu, mais c'est finalement le choix du Maire qui est retenu. La charte de jumelage entre Lentigny et Benna, village du Piémont dans le Nord-Ouest de l'Italie, est **signée entre les 2 bourgades le 19 juin 1983**. Luigi Trozzola, Maire de Benna, la signe côté italien.

Les échanges commencent alors, la première année ils sont même doubles! Ensuite, à tour de rôle, chacun va rendre visite à l'autre, avec des idées parfois originales: en course à pied, en vélo (à 2 reprises), même en tracteur, et à cheval! Les années passant, le bus prendra la relève.

#### LA PASSION DE L'ORGANISATION

Tout comme ses amis, Alain aime aussi à se rappeler la foule rassemblée à Lentigny, pour des moments historiques, comme le bicentenaire de la révolution : tout Lentigny qui chante et défile en costumes (entièrement faits maison !) bleu-blanc-rouge, et vert-blanc-rouge pour nos amis de Benna, ça avait de l'allure ! Alain, en Louis XVI, avait même réussi à sauver sa tête ! Les invités de marque étaient alors logés à la Salle des Sports (la SAR n'en était qu'à la phase de construction). Il se souvient des 12 points de buvettes, qui n'auront pas été de trop pour passer les nombreux fûts de bière (bus avec modération) prévus pour l'évènement ! Dans les années 90, deux superbes spectacles « Son et Lumière » ont également été organisés à la perfection au Château de Champelé. Pas de chance, il a plu les 2 fois.

Alain et les membres du GAL, ce sont aussi des séjours « Vélo et Découverte », en 90 et 92 dans les Pyrénées et en Alsace. À les écouter, les participants n'oublieront jamais ces **aventures pleines de péripéties.** 



Les premières marches du 11 novembre, c'est aussi lui ! Quoi d'autre ? Ancien président du club de foot, ancien médecin de l'USL, du CR4C, et de la Chorale. Il a désormais sa casquette moins sérieuse... quoique... de cuisinier en chef de l'ABL (Anciens du Basket de Lentigny) avec son ami Alban Bertazzoni.

Il a tant d'anecdotes, en passant par le champagne partagé avec le Roi (alors Prince) Felipe d'Espagne, et Garcimore, dans le carré VIP d'un match à Geoffroy Guichard en 98 ; ou encore **une rencontre mémorable avec Lucien Aimar, célèbre coureur cycliste, qui lui laissera son maillot Lejeune,** après avoir croisé et soutenu Alain lors d'une sortie qualifiée de « compliquée ».

En 2006, le comité de jumelage et le GAL se séparent, et Alain se retire de la vie associative. Son cabinet médical ferme en 2013, après 34 ans de pratique. Mais Alain a encore de l'énergie, qu'il souhaite à nouveau mettre à contribution dans le bureau du comité de Jumelage qu'il a rejoint il y a quelques semaines!



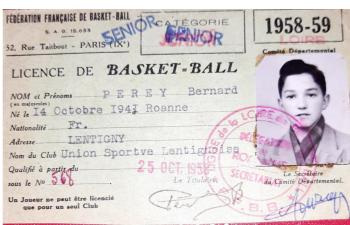
### **JOYEUX ANNIVERSAIRE L'USL!**

Le 12 Aout 1953 (date des statuts) l'Union Sportive Lentignoise était officiellement créée.

Les noms des membres fondateurs : Mesdames Berland, Beroud et Messieurs Petibout (président), Cornet, Robin, Bietron, Moreau, Coutaudier, Alamartine, Arnaud et Chavallard. Célèbres Lentignois qui ont contribué au développement de notre village bien au-delà du sport.

L'association avait alors un but plus vaste que le seul basket : le développement sportif et artistique de la jeunesse, il y avait entre autre une section tennis de table, aujourd'hui seul reste le basket.







Les débuts furent laborieux, tout étant à faire en matière de basket, aménager un terrain, construire les équipes. En 1956 le bureau décide de la construction de la salle des fêtes. **En 1957 le premier carnaval voit le jour**, pendant 23 ans les membres de l'USL, aidés par une population enthousiaste, animeront le village et le rendront célèbre au delà des frontières du Roannais.

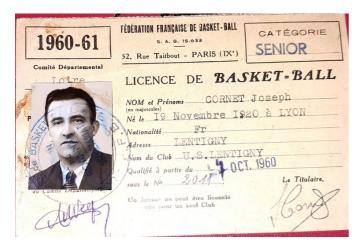
Depuis le club a connu des hauts, des niveaux de jeu qu'un petit club ne peut en général pas atteindre, montée en nationale 4 en 1992 et **nationale 3 en 2015**, et de nombreux titres régionaux. Des bas et des doutes également mais grâce à l'investissement de ses licenciés et sympathisants le club a toujours trouvé les ressources pour « rebondir ».

En 2023 nous fêterons donc les 70 ans du club. **Le 17 Juin, nous souhaiterions marquer cet anniversaire** en organisant une journée et une soirée exceptionnelles. Et pour que la fête soit belle, nous souhaiterions une belle mobilisation de nos licenciés actuels et pouvoir y retrouver les anciens.

Alors merci de réserver votre date et faites passer le message, l'USL attend ses licenciés anciens, actuels et futurs lors de cet événement.

En attendant, un rappel de nos prochaines manifestations : vente de choucroute **le 4 mars**, et vente de Paëlla **le 13 mai**.

Le bureau de l'USL





Documents et photos fournis par l'USL

### L'IRLANDE À MUSICOR!

MUSICOR propose cette année à ses élèves de cordes un projet autour de la musique irlandaise.

Une cinquantaine de violonistes et harpistes de l'école, mais aussi du Conservatoire de Roanne et des écoles de musique des alentours, participeront à un projet de grande envergure, subventionné par le Département.

violoniste François Breugnot, professionnel spécialisé dans la musique traditionnelle et irlandaise, est invité par MUSICOR depuis octobre 2022 et propose aux élèves interventions et stage pour se familiariser avec les "jigs" et "reels" irlandais.

Au bout de ce travail, une restitution publique suivie d'un concert de l'artiste en trio chant/violon/accordéon (The Factory Wall) auront lieu samedi 18 mars à Lentigny, à l'occasion de la St Patrick.

Renseignements au 06.63.08.11.73

### LA CHORALE MUSICOR EN CONCERT

Le samedi 28 janvier la chorale de MUSICOR ouvrira l'année 2023 par un concert donné en l'église de Lentigny.

Sous la direction de sa cheffe de chœur Marie-Catherine Chanel, la chorale mettra à l'honneur de son programme des pièces entièrement nouvelles de son répertoire.

À cette occasion, elle partagera l'affiche avec la chorale "Les Sansonnets" de Commelle-Vernay emmenée par Adeline Verruy.

C'est donc à un concert de qualité, placé sous le signe de la chanson française et du monde, auquel un public attendu nombreux est invité.

Concert à 20h30, ouverture des portes à partir de 20h. Participation libre.

En attendant ce moment de partage musical, la chorale est heureuse d'offrir ses meilleurs vœux aux lecteurs du Petit Lentignois.

L'École de Musique MUSICOR



# LES TONGS VERTES VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS LE 18 MARS

Sandrine, Patrick et Sébastien, trois amis lentignois, ont créé l'association « Les Tongs Vertes » afin de renforcer les liens entre les habitants de notre commune, de promouvoir les savoirfaire locaux et dynamiser de manière ponctuelle notre vie locale.

Au travers de ces manifestations, nous souhaitons pouvoir venir en soutien dans la réalisation financière des projets communaux dédiés à la jeunesse lentignoise. Vous nous avez sans doute aperçus au Marché de Noël le 17 décembre 2022.

Si vous vous questionnez sur le nom de notre association, alors sachez que nous souhaitons véhiculer de nombreuses valeurs, des émotions et au final du bien-être! La tong symbolise les vacances, la détente, ponctuée de moments de partage entre amis. Le vert est la couleur porteuse de chance symbolisant la croissance, la santé, la fraîcheur et la nature.

Alors prenez vos agendas, Les Tongs Vertes vous donnent rendez-vous le samedi 18 mars 2023 pour fêter la Saint Patrick, Place de la Mairie à

Au programme de cette journée : jeux pour les enfants, concerts, petite restauration, et buvette avec des bières de brasseurs locaux!

Les Tongs Vertes







### LA NAISSANCE DU GROUPE DE RANDONNÉE "LES PAS LENTIGNOIS"

Ce fût le jeudi 27 octobre 2022, lors de leur 1ère assemblée générale, que les marcheurs de Lentigny ont concrétisé la création de leur association "Les Pas Lentignois."

**Nous sommes** actuellement environ 60 marcheurs à arpenter les chemins de nos régions avec ce qui est pour nous essentiel, la bonne humeur, la convivialité, le plaisir de marcher ensemble.

Les marches se partagent entre le jeudi matin et le jeudi après-midi.

Si vous voulez nous rejoindre, contactez nous à l'adresse mail suivante

bea.avril21@gmail.com

Les Pas Lentignois



Les Pas Lentignois



### 1 DON = 3 VIES SAUVEES

Notre association a pour but la promotion et l'organisation La COVID n'a pas eu d'impact sur nos collectes, de collectes de sang en lien avec l'Établissement Français du mais avec l'avènement du numérique, il est Sang.

Elle compte une petite vingtaine de bénévoles originaires des quatre communes participant au projet. Chaque année, elle organise trois collectes réparties dans trois Nos prochaines collectes auront lieu le : grandes salles prêtées par les Municipalités.

Plus de cent donneurs sont accueillis par les bénévoles avant d'être pris en charge par l'équipe médicale de l'EFS. Après leur don, une collation leur est servie. L'équipe collation, soucieuse de faire travailler les commerçants locaux, propose ainsi un moment de convivialité très vies sauvées. apprécié par tous. Nombreux sont les donneurs fidèles, cependant, nous nous réjouissons de voir chaque fois de nouveaux donneurs.

maintenant possible de prendre rendez-vous sur le site de l'EFS afin de limiter l'attente et réguler les flux.

- 3 mars à Lentigny
- 16 mai à Villerest
- 21 novembre à St Jean St Maurice

Toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir nombreux en 2023. N'oubliez pas : 1 don = 3

L'association des Donneurs Bénévoles de Sang Lentigny Ouches St Jean St Maurice Villerest



# "JEUX" REPRENDS LES SOIRÉES LUDIQUES!

Après une pause imposée par la pandémie, les soirées jeux de société MODERNES reprennent à Lentigny.

On garde le concept de partage et de bonne humeur. Que l'on gagne ou perde, l'objectif reste le plaisir. Chacun vient avec quelques jeux dont il connait les règles : jeux d'ambiance, jeux intermédiaires, jeux experts.

Les soirées ont lieu à 20h à la salle des fêtes les mardis et à la SAR les vendredis.

Voici les dates retenues :

- vendredis 10/02 10/03 07/04 05/05 02/06 -
- mardis 17/01 28/02 21/03 18/04 16/05 20/06 -18/07

Lentigny Joue

### **EN AVANT 2023!**

La troupe de théâtre au complet vous souhaite une très belle année 2023!

Et si vous pensiez à réserver vos dates pour venir nous voir?

Nos répétitions avancent bien, dans la bonne humeur ; la troupe étoffée est dynamique et enthousiaste.

Alors nous vous attendons nombreux les weekends du 25 - 26 mars et 1er - 2 avril pour venir découvrir notre pièce "Dépêche toi bibiche, on va rater l'avion !", comédie en 3 actes de Jérôme Dubois.

Les enfants et ados, encadrés par Eléna, ont également repris les répétitions et se produiront en première partie. À vos agendas!

La Trappe à Souffler

# DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE INDISPENSABLES

Vous le savez tous, le coût de l'énergie explose, et les collectivités ne sont pas évidemment pas épargnées.

Comme de nombreuses communes de la Loire, Lentigny fait appel aux services du SIEL (Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire), et à son groupement d'achats d'énergie pour bénéficier des meilleurs tarifs possibles. Notre syndicat nous annonce des **augmentations de coût de l'énergie de plus de 50%** (hors aides à venir de l'état).

Bien que le gouvernement ait promis de soutenir (partiellement) les communes dans l'explosion des budgets, à l'heure où nous écrivons ces lignes, aucun décret d'application n'est paru, mais nous savons déjà que **nous devons nous préparer à subir de fortes dépenses supplémentaires.** La sobriété, qualité mise en avant par les médias ces derniers mois, est donc plus que jamais nécessaire.

### QUELLES SOBRIÉTÉS ET COMMENT PASSER L'HIVER POUR LES COLLECTIVITÉS ?



#### CIBLAGE

Identifier et cibler les bâtiments inefficaces à partir de factures ou d'estimations.



#### MOBILISATION

Former / informer l'ensemble des agent.e.s et nommer un référent «sobriété» par service.



#### RÉGULATION

Vérifier les systèmes de régulation de chauffage et s'assurer de leur bonne utilsation.



#### 19°C - 8°C

Respecter le code de l'énergie et régler à 19°C les bâtiments occupés.



#### ÉCLAIRAGE

Éteindre l'éclairage public suivant l'arrêté du maire sauf sur les axes principaux.



#### **ECO CONDUITE**

Former les agents à l'écoconduite notamment la vitesse maximale de conduite.



#### **EAU CHAUDE**

Couper l'eau chaude dans tous les bâtiments hors établissements scolaires et santé.



#### SAISON

Réduire la saison de chauffe des bâtiments des vacances de Toussaint à Pâques.



#### **EOUIPEMENTS**

Interdire l'usage d'équipements électriques chauffages d'appoint/sèche-mains.



#### MONUMENTS

Éteindre l'éclairage des monuments, des façades, des enseignes et des vitrines.

Source document : Plein SIEL-TE n°64

Face à cette crise, une commission énergie a été créée pour penser, organiser et faire avancer les différentes actions possibles en faveur d'une réduction de consommation de nos équipements, et en premier lieu les actions efficaces qui nécessitent peu de ressources.

Des réflexions sont en cours. Elles concernent l'intégralité des bâtiments, sur des leviers comme la programmation, ou le remplacement de petits équipements énergivores (éclairage intérieur en LED par exemple), et en s'appuyant sur des mesures de température (voir ci-dessous).

Avec un budget limité, la Municipalité avait décidé, plus tôt cette année et avant la crise énergétique, de **réduire sa consommation au niveau de l'éclairage public.** Comme vous l'avez remarqué, le conseil a récemment décidé de renforcer ces économies en coupant 2 heures de plus par nuit, de 22h à 6h.

Des travaux ont également eu lieu à l'école, à la fois pour remplacer des éléments vieillissants et endommagés (menuiseries et toiture de la BCD), mais aussi pour améliorer la performance énergétique. D'autres investissements souhaitables sont en attente de subventions (sans quoi les capacités d'actions sont très limitées).





Le Conseil Municipal a validé l'adhésion à un nouveau service du SIEL, "ROC42", un Réseau d'Objets Connectés.

Cela nous permet, dans un premier temps, après acquisition de "boitiers capteurs" installés dans nos bâtiments, de **remonter des informations en temps réel** de température, de niveau de CO2 (salles de classe), d'humidité, et pour certains de présence.

Ces informations cruciales nous permettront, en lien avec les consommations d'énergie, de **prendre les décisions prioritaires adéquates.** 

# DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE : SE PRÉPARER POUR ÉVITER UNE COUPURE ÉLECTRIQUE DE GRANDE AMPLEUR

Cet hiver, des tensions sur le réseau électrique pourraient survenir, avec pour conséquence des opérations de délestage électrique éventuelles afin de préserver l'intégrité du réseau.

RTE et Enedis encouragent dès à présent les françaises et français à soutenir l'équilibre du réseau à travers des actions de sobriété ou en reportant certaines consommations électriques. Si ces actions ne s'avèrent pas suffisantes, les gestionnaires du réseau utiliseront en ultime recours des délestages dans certaines zones géographiques.

Ces coupures d'électricité seraient de durée, exceptionnelles courte utilisées en dernier recours. Elles auraient lieu entre 8h et 13h ou entre 18h et 20h, sur des zones géographiques très précises. Elles concerneraient tout le monde : foyers, entreprises, collectivités, réseaux de transport, écoles. communication. Seules certaines structures prioritaires, ne pourront être privées d'électricité (hôpitaux, Défense Nationale, industries à risque, etc).

En cas de tensions sur le réseau, **vous en serez alertés via les supports de communication numériques de la commune** (Illiwap, page Facebook, newsletter).

Vous pouvez également télécharger EcoWatt sur votre mobile. L'application ne collecte aucune donnée personnelle.

Ce service, mis en place par RTE et l'ADEME, vous enverra des alertes détaillées et personnalisées sur l'équilibre du réseau, et vous guidera pour adopter les bons gestes et ainsi assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Ce dispositif affiche 3 signaux : vert (RAS), orange (réseau électrique tendu avec préconisation de gestes d'économie d'énergie), rouge (très tendu, gestes d'économie d'énergie indispensables).

**En cas d'urgence, faites le 112.** Il pourrait y avoir des zones non couvertes par les opérateurs ; alors les commissariats, gendarmeries, centres de secours et d'incendie, et les Mairies assureront une permanence physique pendant la coupure, afin de prendre en compte une demande de secours d'urgence d'un citoyen qui se déplacerait physiquement.

L'arrêt de l'électricité entraînera la fermeture des bâtiments publics en raison de l'absence d'alarme incendie.

Pour les personnes vulnérables (les personnes qui estiment n'avoir pas la possibilité d'assumer une coupure en électricité de deux heures pour différentes raisons, comme les personnes possédant un équipement médical sans autonomie suffisante pour supporter quelques heures de coupure), inscrivez-vous sur le registre des solidarités en appelant le Secrétariat de Mairie.

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme chaque année, nos aînés (une cinquantaine) ont pu se retrouver le samedi 14 janvier autour d'un repas de l'amitié à l'Auberge de l'Orchidée.

Dans une ambiance conviviale animée par la Tourmentine, chacun a pu se régaler de bons petits plats et profiter de ces moments de partage.

Les membres du CCAS ont également porté les **colis de fin d'année à nos anciens** afin de continuer à tisser les liens entre les générations (20 colis couple, 40 colis pour les personnes seules et 11 pour nos aînés en EHPAD).

L'équipe du CCAS vous souhaite une belle et heureuse année 2023!



### HISTOIRE DU MOULIN DU PONT (1875 - 1992)

### 1875 - 1890 JEAN PAIRE, LE BÂTISSEUR

L'histoire démarre en 1875, avec la construction d'une huilerie par Jean Paire, 29 ans, cabaretier au Pont. Son père, Etienne, était vigneron aux Potiers à Villemontais. Jean s'est marié en 1871 à Lyon avec Anne Marie Pré. Son frère, Jean-Marie, 36 ans, est bouilleur de cru également au Pont. Le Pont ne compte alors que 5 maisons, dont 3 sont habitées par des Paire : Antoine Paire, 34 ans, y est charron !

Comme source d'énergie, Jean fait le choix de la machine à vapeur, gros investissement qui nécessite en outre la construction d'une cheminée encore visible aujourd'hui. Pour rentabiliser cet investissement, il installe également une scierie.

En 1879, à l'occasion de la naissance d'Annette, sa 3ème enfant, Jean se déclare meunier. C'est sa femme Anne-Marie qui tient dorénavant l'auberge. **De 1882 à 1887, il est saisi d'une frénésie d'investissements** : construction d'une boutique de maréchal et installation d'un pont à bascule. Il remplace sa machine à vapeur, qu'il vend par annonce dans le Journal de Roanne de décembre 1882 : « presque neuve, à détente variable à la main, timbrée à 5,5 kg, de la force de 10 CV, ayant fonctionné 5 ans » par une machine à vapeur plus puissante de 30 CV.

En 1883, il procède à des travaux d'agrandissement et en 1884, il construit une boutique de l'autre côté du chemin d'Aubertet. Le recensement de 1886 nous apprend que Jean Paire a alors un chauffeur (en charge de la machine à vapeur), Jean Danton, 19 ans, qu'il héberge, et un garçon meunier, Claude Marie Dissard, 36 ans. Il s'est associé avec Philibert Michel, 35 ans. En 1887 enfin, il construit une maison à la place de sa boutique et reconstruit celle-ci sur la parcelle du moulin.



Vue du Pont en 2020 : à gauche le moulin, avec sa cheminée

lean Paire a-t-il surestimé son espérance de bénéfices pour faire face aux remboursements d'emprunts qu'il a certainement dû contracter ? Toujours est-il que dès 1889, il se retrouve pris à la gorge. Il ne peut plus honorer ses dettes, il n'a d'autre issue que de vendre (annonce du 5 mai 1889 dans le Journal de Roanne): « M. Paire, propriétaire, propose une vente à l'amiable d'une usine avec belle machine presque neuve de la force de 30 chevaux située à Lentigny, lieu du Pont, comprenant un moulin muni de trois paires de meules, une huilerie, une scierie, une bascule de la force de 6000 kg, une maison d'habitation attenante, avec remise et jardin. Le propriétaire, M. Paire, pourra, si on le désire, rester dans l'usine qu'il dirige depuis 15 ans. » Mais les choses ne se passent pas comme Jean l'aurait souhaité : le 2 juin 1889, le Journal de Roanne publie une annonce de liquidation judiciaire et le 2 mars 1890, est publiée cette annonce de vente par expropriation forcée : « Vente de divers immeubles consistant notamment en une grande maison servant d'hôtellerie, un grand corps de bâtiment

servant de moulin, huilerie, scierie, boulangerie et remise, un bâtiment servant d'atelier de forge et de logement, un tènement de terrain clos de murs, en nature de jardin potager et fruitier, complanté de vignes, arbres fruitiers et autres, le tout situé à Lentigny lieu du Pont. Cette vente est poursuivie à la requête de Claude-Marie Simon, propriétaire et agriculteur demeurant à St-Julien-d'Oddes contre Jean Paire et Marie-Anne-Mélanie Pré son épouse, propriétaires, aubergistes et meuniers demeurant ensemble à Lentigny lieu du Pont. »

La mise à prix des 3 lots (8 000 F pour la maison servant d'hôtellerie, 15 000 F pour l'usine, la boulangerie et une partie du terrain, 3 000 F pour l'atelier de forge et logement et le reste du terrain) montre que les investissements ont été considérables.

Les 2 acquéreurs des 3 lots sont Claude-Marie Simon qui est à l'origine de cette vente, et M. Christin, de Roanne. Après la faillite, Jean Paire quitte définitivement le Roannais pour l'Ardèche, dans la région d'Annonay, d'où est originaire son épouse.

### 1890 - 1932 JEAN-BAPTISTE ROFFAT, LE DÉVELOPPEUR

Une nouvelle vente a lieu le 13 mai 1890 suite à l'action de MM. Antoine Piat et François Roffat, tous deux propriétaires demeurant à St-Maurice-sur-Loire et surenchérisseurs qui emportent finalement l'affaire. Ils confient l'exploitation du moulin à un certain Justin Céran, 43 ans, jusqu'en 1899. Puis c'est le fils de François Roffat, Jean-Baptiste, qui devient le nouveau meunier du Pont. Jean-Baptiste est né en 1872 à St Maurice sur Loire, il n'a pas 20 ans quand il prend la tête de l'affaire.



En-tête de facture du « moulin à vapeur du Pont » de J. B. Roffat en 1906 (avant la modernisation)

Jean-Baptiste va entièrement moderniser le moulin : outre son électrification en 1920, il remplace les meules par des broyeurs à cylindre, en particulier un broyeur-tamiseur qui fonctionnera jusqu'à l'arrêt de l'activité du moulin en 1992. Mais Jean-Baptiste décède un mois avant ses 60 ans, en 1932.

#### 1932 - VERS 1970 : MAURICE GRIMBERGER LE COIFFEUR DEVENU MINOTIER !

Maurice nait en 1890 à St-Gilles-sur-Vie en Vendée d'où son père, menuisier, est originaire. Sa mère est, elle, originaire de la Loire (Souternon). Ils viennent s'installer à Roanne où son père décède en 1906. Maurice a 16 ans, il est coiffeur à Roanne. Après son service militaire en Tunisie et au Maroc de 1911 à 1913, il s'installe comme coiffeur à Levallois-Perret avant d'être mobilisé pour la grande guerre. Démobilisé en 1919, il rentre à Levallois-Perret pour finalement choisir de s'installer à Roanne en 1925. Le décès de Jean-Baptiste Roffat en 1932 lui donne l'opportunité de changer de métier...

En 1936, Maurice Grimberger habite au Pont. Il est marié à Françoise Brigaud originaire de Saône et Loire, est père de 2 enfants nés à Roanne, Laurence née en 1925 et Pierre en 1934. Le voici donc minotier, il héberge 4 domestiques minotiers : Maurice Chavanon, 33 ans, Marcel Goutorbe, 17 ans, Antonin Guillaume, 35 ans et Eugénie Nelie, 23 ans. En 1938, il est associé avec Maurice Chavanon et le moulin s'appelle dorénavant Minoterie Grimberger et Chavanon. Mais le 18 janvier 1950, Pierre, le fils Grimberger âgé de 15 ans, qui aurait dû prendre la suite de son père au moulin, est tué tragiquement par accident à la gare du Coteau.

#### 1970 - 1991 : LUCIEN COLLONGE, VERS LA FIN DU MOULIN

C'est Lucien Collonge (1922-1991), qui a épousé en 1947 Laurence, la fille de Maurice Grimberger, qui prendra la suite, puis une de ses filles, Monique Dumont, qui a été la dernière à s'occuper du moulin jusqu'à l'arrêt de l'activité en 1992. Le moulin a fait de la farine alimentaire jusqu'en 1970, puis n'a plus fait que des aliments pour animaux. De tout temps, il a travaillé à façon pour les agriculteurs qui lui apportaient leurs grains. Dans les dernières années, l'essentiel de l'activité était du négoce d'aliments pour bétail (farines, mais aussi lait en poudre...).

#### - UN GRAND MERCI À GÉRARD SPECKLIN POUR LA RÉDACTION DE CET ARTICLE -

Je remercie toutes les personnes qui, grâce à leurs souvenirs, ont permis la rédaction de cet article, et en particulier Raphael Pessoa et Chloé Lemoine, les précédents propriétaires du moulin, qui m'en ont ouvert les portes. Merci aussi à « Ceux du Roannais » pour leur aide et leur gigantesque travail de relevés d'actes!

Si vous connaissez des anecdotes sur le moulin, ou relevez des erreurs sur mon texte, ou êtes intéressés par l'histoire de Lentigny, merci de prendre contact : gerard@specklin.net tél 06 85 90 37 20

Sources consultées : outre les Archives Départementales, la Médiathèque de Roanne, le cadastre et Retronews, l'incontournable livre « Vivre à Lentigny hier et aujourd'hui » publié en 2004, disponible à la Médiathèque de Lentigny.











# MARIAGES

- PAIRE Sylvain et ZAAFOURI Siham mariés le 11/06/22
- VERNIN Loïs et BONNARD Mathilde mariés le 09/07/22
- OLIVEIRA-GIROUDON Mickaël et LARVARON Morgane Vanessa mariés le 20/08/22
- CHOINOWSKI Lior et BIGAY Marion mariés le 03/09/22
- PEREY Valentin et FLANDIN Margaux mariés le 03/09/22
- DE COCKBORNE Thomas et DUPERRAY-MAILLET Audrey mariés le 17/09/22

### DÉCÈS

- ROCH Christophe, Jean-Marc décédé le 07/01/22
- DUBESSY épouse FILLETON Gilberte Marie Jeanne décédée le 20/02/22
- FOREST Maurice, Pierre décédé le 23/03/22
- FRAISE Lucette, Marie, Louise décédée le 30/05/22
- CARROT Jean, Paul, Philippe décédé le 22/07/22
- BARONVILLE épouse TERMINET Rita, Maria, Marie-Louise décédée le 31/07/22
- RAYMOND Alain, Jean décédé le 30/10/22
- COLLET épouse PIBAROT Monique, Jacqueline décédée le 19/12/22

### NAISSANCES

- DUBOUIS Ethan, Georges né le 17/01/22
- GIRAUD Alba née le 02/02/22
- GAGNOLET Paul, Augustin 08/02/22
- DUMAS Raphaël, Julien né le 24/03/22
- RODEL Calie, Blandine, Flora née le 03/04/22
- FERRARA Andréa, Armand, Aimé né le 14/04/22
- GUILLET Noëlie née le 02/06/22
- DEBELLIS Léandre né le 11/06/22
- MASSON Marlon, Pierre né le 29/06/22
- BRETON Ninho né 06/07/22
- COLLET BOSSARD Alice, Line, Marie née le 05/08/22
- COUDOUR Léandre né le 16/08/22
- FORNIELES Lily née le 21/11/22
- GINOT Arthur, Anthony né le 13/12/22



# INFORMATIONS PRATIQUES

# AIDER, C'EST NOTRE MÉTIER

365 jours par an, ce sont 8 bénévoles et 12 salariés ADMR qui sont au service de personnes souhaitant rester à leur domicile tout en bénéficiant d'un service personnalisé et adapté à leur besoin.

Notre mission est de répondre au bien être à chaque demande. Nos bénévoles se rendent directement au domicile des personnes aidées pour, avec eux, établir notre plan d'aide.

Du lever au coucher, nous répondons à toutes demandes : aide à la toilette, entretien du logement, aide aux courses, accompagnement. Notre service de portage de repas, sans engagement ni sur la durée ni sur le nombre de repas, vous permet d'affronter des moments de fatigue ou tout simplement vous apporter du confort dans la vie quotidienne.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements et information: Ph. THINON 06 40 27 80 36

L'association ADMR

### SOINS INFIRMIERS ET KINÉSITHÉRAPIE

#### Cabinet de kinésithérapie

Sandra Delépine Périnatalité et Périnée femme 06 52 17 30 50 / sanmkdel@gmail.com www.sandra-delepine-kinesitherapeute.fr

### Cabinet infirmier - 86 rue des Orchidées

Marie-Christine Chomette / Élodie Dumont Karine Basset / Cindy Garnier Soins courants, prise de sang, vaccins grippe et autres vaccins, tests PCR et antigéniques 04 86 06 34 70

Prise de RDV possible au cabinet



# **BRÛLAGE DE DÉCHETS**

Brûler des déchets, surtout s'ils sont verts et humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve.

Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie. La personne qui brûle des déchets à l'air libre peut être **punie d'une amende jusqu'à 450€** (sauf autorisation spéciale). Si vos voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Plutôt que de brûler ses déchets verts, il est possible :

- de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-àdire qu'ils se décomposent avec le temps,
- de les déposer en déchèterie (la plus proche de Lentigny: déchèterie du Mardeloup à Pouilly les Nonains, ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h).

Pour toutes vos questions et démarches, un seul numéro : 0 800 17 34 50 (appel gratuit depuis un poste fixe).

### HORAIRES DE LA MAIRIE

- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30
- le vendredi de 8h30 à 12h30
   et de 13h30 à 16h30
- le samedi de 8h30 à 12h

Fermeture hebdomadaire le mercredi Contact : 04 77 63 13 60 et mairie@lentigny.fr

### **NUMÉROS UTILES**

• MÉDECIN (Dr Smaczyla): 04 77 63 39 68

• PHARMACIE Lentigny: 04 77 63 32 30

• HÔPITAL DE ROANNE : 04 77 44 30 00

• CLINIQUE DU RENAISON : 0 826 30 45 00

• GR. AMBULANCIER ROANNAIS: 04 77 71 01 55

• CENTRE ANTI POISON: 04 72 11 69 11

• SOS MEDECINS: 36 24

• ASSISTANTE SOCIALE (E. ODRY): 04 77 23 61 41

### MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Retrouvez nos producteurs et artisans locaux tous les samedis matin, de 9h à 12h, Place de la Mairie.

# HORAIRES AUTORISÉS POUR VOS ACTIVITÉS OCCASIONNANT DU BRUIT (TRAVAUX, TONTE, ÉLAGAGE, ETC.)

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

### **NUISANCES SONORES ET OLFACTIVES**

Le bruit ou les nuisances olfactives générés par le comportement de personnes ou d'animaux peuvent constituer des troubles de voisinage. En dehors de son importance pour la qualité de la vie, le bruit a aussi des répercussions prouvées sur la santé.

En journée, le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps. Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe, même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni ne dure dans le temps.

Veillons donc à adopter un bon comportement pour le respect de nos voisins.

### RAMASSAGE DES DÉCHETS ET DES ENCOMBRANTS

Pour vos déchets ménagers, en vue de faciliter le service des agents de Roannais Agglomération :

- Présentez la poubelle couvercle fermé, poignée côté rue
- Regroupez-la si possible avec la poubelle de votre voisin
- Ne déposez aucun déchet ou sac à côté de votre poubelle
- Ne sortez votre poubelle que si elle est suffisamment pleine
- Respectez les jours de collecte ; sortez-la la veille (mardi soir pour collecte le mercredi matin à Lentigny)
- Rentrez votre poubelle après la collecte

Pour vos encombrants : un **service gratuit de ramassage à domicile est proposé** par l'agglomération. Pour prendre rendez-vous, appelez le numéro vert 0800 00 08 56 (appel gratuit depuis un poste fixe).

- Objets acceptés : déchets volumineux et lourds, mobilier, électroménager, produits toxiques, mobilier de jardin, vaisselle, et livres.
- Déchets refusés : pneus, déchets de soins, et gravats (déchets verts : uniquement pour Roanne, Villerest, Le Coteau, Commelle Vernay, Riorges et Mably).

